

Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Les droits du patient détenu en établissement de santé :**
4 juin 2024, distanciel, 390€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Les droits du patient détenu en établissement de santé :**
5 novembre 2024, distanciel, 390€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation*.**

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Date:

Signature:

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68
Fax 05.57.57.08.69
formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :
11753475275
SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation

Affaires juridiques



JOURNÉE COMPÉTENCE - LES DROITS DU PATIENT DÉTENU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Mardi 04 Juin 2024

Formation en distanciel

Mardi 5 Novembre 2024

Formation en distanciel

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances des dispositions juridiques en vigueur relatives aux droits du détenu s'agissant de sa prise en charge sanitaire
- Actualiser ses connaissances au regard des récents développements législatifs et réglementaires (notamment la loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et le décret du 29 avril 2002)
- Analyser les implications juridiques sur le plan de la pratique professionnelle

Public concerné

Cette formation s'adresse à l'ensemble du personnel des établissements publics de santé participant à la prise en charge sanitaire des personnes détenues (médecins, cadres administratifs, cadres de santé, auxiliaires médicaux, secrétaires médicales).
Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

1 jour (6 heures)

Méthode pédagogique

La formation se déroulera en une présentation théorique des règles juridiques illustrées de cas concrets tirés de la jurisprudence, puis sous forme de questions-réponses pour que les apports du formateur trouvent écho auprès des problématiques rencontrées par les participants.

Profil intervenant

Juriste spécialisé en droit de la santé

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
Le + : accès d'un mois à **Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

Les droits de la personne prise en charge en maison d'arrêt

- La gestion des informations de santé relatives au détenu
 - Contenu du dossier médical du détenu
 - Communication d'informations de santé au détenu (accès au dossier médical qui le concerne, communication par oral)
 - Communication d'informations de santé aux proches du détenu
 - Communication d'informations de santé entre professionnels au sein de la maison d'arrêt (règles de partage et limites : accès par les professionnels de santé, accès par le personnel administratif et par le personnel de surveillance, présence du personnel de surveillance lors de la consultation)
 - Communication du dossier médical lors d'un transfert vers un autre centre de détention
 - Communication d'informations de santé aux autorités administratives et aux autorités judiciaires
 - Conservation des dossiers médicaux dans le cadre pénitentiaire (durée de conservation, tri, éléments pouvant être éliminés, la gestion des informations au terme de la période de détention)
 - Remise d'attestations et de certificats médicaux
- Désignation de la personne de confiance (adaptation au contexte de détention) et identification de son rôle dans la prise en charge
- Le consentement du détenu aux soins
 - Gestion des refus de consultation et des refus de soins : quelle formalisation du refus ?
 - Règles de consentement relatives au mineur et au majeur protégé détenus
 - Injonctions de soins
 - Gestion des situations de grève de la faim
- Le choix du médecin traitant

Les droits de la personne détenue hospitalisée

- Communication du dossier médical lors d'un transfert vers un établissement de santé
- Règles de transport des détenus entre un établissement pénitentiaire et un établissement de santé (accompagnement soignant, personnel de surveillance)
- Relations avec l'extérieur (réception de courrier, visites)
- Règles de surveillance du patient détenu hospitalisé